



Wallonie

COMMUNE DE COURCELLES - URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est Neirynek Francis.

Le terrain concerné est situé à **Rue de Viesville 23 à 6180 Courcelles et Rue Joseph Wéry - 6180 Courcelles** et cadastré 2ème div. section A n° 46C8.

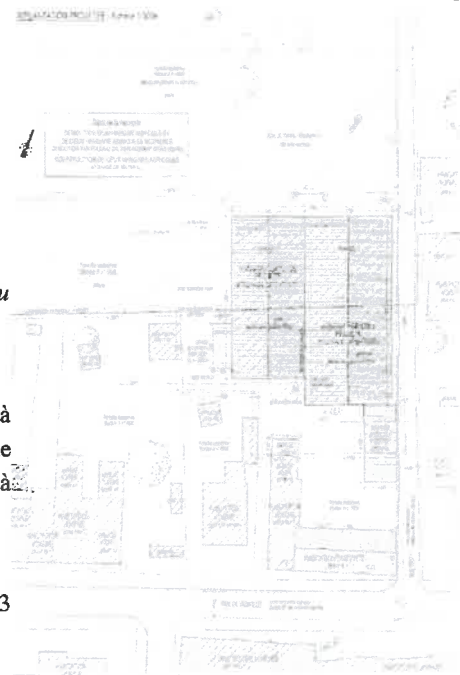
Le projet consiste en "**Démolition de 3 hangars agricoles et construction de 2 hangars agricoles**" et présente les caractéristiques suivantes :

La demande concerne la démolition d'un hangar agricole et de deux hangars agricoles incendiées, la démolition d'un poulailler ainsi que le déplacement d'une serre. Elle concerne également la construction de deux hangars agricoles ayant pour fonction le stockage de matériel.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 - Dérogation à un plan ou aux normes d'un guide régional du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 09h à 12h et de 13h30 à 16h à l'adresse suivante : 6180 Courcelles, rue Jean Jaurès, 2. Il est également possible de consulter le dossier le samedi de 09h à 12h en prenant rendez-vous minimum 24h à l'avance.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service au 071/46.68.73 ou par e-mail : urbanisme@courcelles.be.



L'enquête publique est ouverte le 15 janvier 2020 et clôturée le 30 janvier 2020

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme - rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@courcelles.be

L'enveloppe, le courrier ou le courrier électronique portera la mention : «Réclamation CODT/2019/457». Sous peine de nullité, les envois seront datés et signés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 4 février 2020 de 10:00 à 11:00 au Service urbanisme - rue Jean Jaurès, 2 à 6180 Courcelles.

La Directrice générale,

L. LAMBOT



Le Bourgmestre ff,

H. NEIRYNCK